

**PÔLE ESPOIRS
OCCITANIE**
FFHANDBALL



Pôle Espoirs MASCULIN

Ligue Occitanie Handball

Dossier de candidature

2021 / 2022

Sites de Montpellier - Nîmes - Toulouse

PÔLE ESPOIR MASCULIN OCCITANIE

Recrutement 2021/2022

PRESENTATION

Un double projet scolaire et sportif

Le Pôle Espoir est avant tout une étape du Parcours de Performance Fédéral (PPF) pour permettre aux tout meilleurs l'accès vers les clubs de LNH ainsi que vers le niveau International. Il doit aussi permettre aux athlètes qui n'auront pas pu suivre cette voie de participer à l'élévation du niveau de notre élite régionale (Nationale 3 à Nationale 1).

Le Pôle Espoir Handball fonctionne en partenariat entre le Rectorat de l'Académie Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, la Ligue Occitanie de Handball et en collaboration avec le club de haut niveau de proximité.

Il a pour objectif d'offrir à des jeunes les conditions optimales favorisant à la fois la réussite scolaire et l'épanouissement sportif.

Cette ambition, qui est notre souci principal, n'est ni un paradoxe, ni une impossibilité. L'organisation mise en place, permet de répondre à ce double souci à condition toutefois, que le jeune, conscient de son choix, assure avec rigueur les obligations qui seront les siennes et fasse preuve de qualités sportives, morales et intellectuelles.

Un pôle espoir, réparti sur trois antennes

La région Occitanie accueille un pôle Espoir composé de trois antennes, basées à **Montpellier** au CREPS en collaboration avec principalement le Lycée Jean MERMOZ et le Collège Camille CLAUDEL, à **Nîmes** au Lycée Alphonse DAUDET en collaboration avec les Collèges Feuchères et St-Jean-Baptiste de LA SALLE, à **Toulouse** au Lycée Raymond NAVES en collaboration avec le Collège Hubertine AUCLERT.

Des programmes Accession et Excellence

Chaque antenne est elle-même dotée de deux programmes : Accession (3^e à 2nde) et Excellence (1^{ère} / Terminale). L'articulation entre les programmes est le suivant : Les athlètes entrent en pôle par le programme d'Accession dès la 3^e ou en 2nde ; Ils sont évalués pour qu'à la fin de la seconde, les joueurs repérés et inscrits en liste nationale intègrent le programme d'Excellence (en 1^{ère}).

Les joueurs non retenus en programme Excellence sont, soit réorientés vers des structures complémentaires de type section sportive pour continuer leur parcours scolaire Première- Terminale, soit ils retrouvent leur domicile et leur lycée de rattachement.

Une structure régionale, agréée par l'État et labellisée par la fédération

Dans chaque structure, une équipe d'entraîneurs spécialisés dans la formation des jeunes et reconnus pour leurs compétences est constituée autour d'un cadre technique d'État.

Par délégation du Ministère des Sports et de la Direction Technique Nationale, le Pôle Espoir relève de la responsabilité de la Ligue Occitanie de Handball. Son financement est principalement soutenu par le Ministère des Sports, la FFHB, le Conseil Régional Occitanie, l'Éducation Nationale, les familles et sous forme de convention avec le club de haut niveau de proximité.

ORGANISATION GENERALE

Sur le plan scolaire

L'élève entre dans une classe en vue de la préparation d'un Baccalauréat. La seule différence avec une classe équivalente, consiste en un aménagement de l'emploi du temps permettant de libérer les élèves pour la pratique sportive. Éventuellement, quelques aménagements provisoires des horaires d'entraînement peuvent être envisagés pour permettre un effort supplémentaire momentané.

Ces quelques lignes montrent la nécessité dans le recrutement de n'accepter que des élèves possédant des bases correctes et de bonnes capacités de travail, en particulier rapidité et efficacité pour suivre le rythme imposé.

Sur le plan sportif

Les jeunes entrent dans un cycle de formation sportive de haut niveau.

Les cinq à sept séances d'entraînement hebdomadaires sont assurées par une équipe d'entraîneurs diplômés reconnus par la Fédération Française de Handball. Ces séances, très diversifiées et programmées, recouvrent l'ensemble des activités : préparation physique, technique, tactique, mentale et développement d'une culture et d'une éthique de sportif de haut niveau.

Un professeur d'éducation physique assure les heures normales d'éducation physique en parallèle.

Accompagnement régulier

Le jeune pratiquera également et obligatoirement le handball au sein de son club, en étroite relation avec le responsable du pôle pour faciliter la cohérence dans les apprentissages.

La surveillance médicale est effectuée par un médecin du sport, des tests périodiques et la présence de kinésithérapeutes dans la semaine d'entraînement permettent d'assurer un suivi médical performant.

Le suivi scolaire spécifique pour les élèves du Pôle Espoir, un programme sportif allégé en cas de difficultés scolaires et l'aménagement d'un soutien dans les matières concernées renforcent les chances de réussite des jeunes.

Conditions de maintien

Dans le cadre d'une entrée en classe de 3^e, cette première année constitue une année probatoire à l'issue de laquelle toutes les parties prenantes font le constat que l'élève-athlète est à même de mener à bien le double projet scolaire et sportif.

Dans le cas contraire le jeune est prioritaire pour réintégrer son secteur scolaire d'origine.

Le redoublement d'une classe entraîne, sauf exception, le retour dans le lycée du secteur de l'élève. En Terminale, le redoublement dans l'établissement est, lui aussi, très exceptionnel. L'élève sera en général invité à poursuivre le sport de haut niveau avec son club. En dehors du Pôle Espoir, il s'inscrira dans le lycée de son secteur pour présenter à nouveau les épreuves du Baccalauréat.

POUR QUE NOUS SOYONS BIEN D'ACCORD...

Le candidat fait un choix complexe et réfléchi avec ses parents pour :

- S'engager dans un projet scolaire plus difficile.
- S'engager dans un projet sportif ambitieux, le haut niveau.

Son parcours au Pôle Espoir sera fait d'obstacles à franchir. Selon nous, ces deux engagements se nourrissent l'un et l'autre pour un développement personnel riche et une intégration sociale réussie.

PÔLE OCCITANIE – SITE DE MONTPELLIER

Le [CREPS](#), [Lycée Jean MERMOZ](#), [Collège Camille CLAUDEL](#)

1. La structure sportive

a) L'encadrement

Une équipe d'entraîneurs, spécialisée dans la formation des jeunes et reconnue pour leur compétence, est constituée autour du Cadre Technique d'État responsable de la structure.

b) Le volume d'entraînement hebdomadaire

Le Pôle Espoir regroupe les meilleurs potentiels au niveau régional afin de constituer un groupe d'entraînement dont la qualité doit favoriser la progression de chacun.

L'entraînement est quotidien et peut s'échelonner de 8 à 12 heures par semaine en fonction de l'âge et des résultats scolaires. Il tend à développer les qualités physiques, mentales, techniques, tactiques et l'apprentissage des techniques de récupération.

Le Pôle Espoir joue très régulièrement en semaine contre des équipes de clubs. Ces matches sont considérés comme des temps de formation et d'évaluation indispensables à la progression individuelle.

c) Les compétitions

En entrant au Pôle Espoir, l'élève-athlète reste licencié dans le club de son choix avec lequel il joue le weekend. Le responsable du Pôle Espoir est en relation avec le club pour contribuer à une bonne gestion de l'athlète lorsque cela est nécessaire.

Néanmoins, ce dernier doit savoir que s'il passe le cap de la première année, il devra opter pour un niveau de jeu en club en adéquation avec sa qualité et sa quantité d'entraînements afin de pouvoir prétendre intégrer les différentes sélections fédérales (stages nationaux, équipes de France Cadets et Jeunes). Au niveau fédéral, en fonction de son âge et des sélections établies par le responsable, le jeune peut participer au Championnat de France Interligues et compétitions Interpôles.

d) Les équipements sportifs

Le Pôle Espoir utilise les installations sportives du Montpellier Handball :

- Soit au Palais des sports René Bougnol : 1 gymnase, 1 salle de musculation, 1 salle pour les entretiens et les devoirs si nécessaire, 1 service médical.
- Soit au gymnase Olympie

2. La structure scolaire

La scolarité est organisée par le CREPS de Montpellier lié par convention avec les établissements suivants

- Le Collège Camille Claudel (en face du CREPS de Montpellier).
- Le Lycée Mermoz (filières générales).
- Le Lycée Nevers (Lycée privé) pour des cas particuliers.

Les filières proposées sont très larges et il est possible d'intégrer le Pôle Espoir dès la 3^e. L'organisation scolaire est bâtie sur :

- Un aménagement des horaires pour permettre de s'entraîner.
- Un suivi permanent des responsables du Pôle Espoir pour soutenir les efforts, consulter les équipes d'enseignants, les parents, en relation directe et quotidienne avec le responsable du suivi scolaire du CREPS et l'administration des divers établissements.
- Des études surveillées obligatoires pour les internes.
- Un tutorat pour l'organisation du travail pendant les études.

Pour les élèves-athlètes en externat le rôle des parents reste déterminant dans la mesure où ce sont eux qui en ont la responsabilité en dehors des heures d'entraînement et de scolarité. La qualité du suivi quotidien passera donc par une bonne communication des difficultés rencontrées s'il y en a.

Collège Camille CLAUDEL : Pour les classes de 3^e (le nombre de place est limité).

Lycée MERMOZ : Pour les classes de 2nde générale aménagée, réservées aux sportifs de haut niveau.

Les filières

- La réforme du Baccalauréat amène quelques changements qui restent à définir pour la rentrée de septembre 2021. Pour le moment, vous pouvez prendre connaissance des enseignements de spécialité présents au lycée Jean Mermoz en vous rendant sur son site <http://www.lycee-mermoz.net>
- Les autres filières ne sont aménagées qu'au cas par cas dans cet établissement. Pour les langues : anglais et espagnol en établissement, contenus en anglais et en allemand à distance.

Concernant les terminales et l'option Bac, seuls les élèves classés sur liste « Espoirs » peuvent bénéficier des dispositions ministérielles.

3. Hébergement : la structure d'accueil des athlètes internes

Pour les élèves en collège éloignés de la structure une seule possibilité.

Hébergement au CREPS de Montpellier (5500€/an) semaine + week-end qui leur offre une qualité d'accueil particulièrement adaptée à la pratique intensive du Pôle Espoir et sécurisée en rapport à leur âge.

Les élèves-athlètes sont pris en charge sur tous les temps extrascolaires. Cet accueil comprend :

- Hébergement en chambre double (surveillants de jour et de nuit).
- Restauration au sein du CREPS ou au lycée le midi.
- Permanence quotidienne au service médical du CREPS si nécessité.
- Études et soutiens scolaires quotidiens.
- Pour les trajets CREPS / Lycée-Collège / lieu d'entraînement : utilisation des transports en commun de la Métropole.

Une visite du CREPS sera faite

Pour les élèves en lycée éloignés deux possibilités d'hébergement : soit au CREPS de Montpellier (5500€/an) semaine + week-end, soit à l'internat du lycée Jean Mermoz (1500€/an) uniquement semaine.

4. La structure médicale

Les élèves du Pôle Espoir font l'objet d'un suivi médical permanent mis en place en partenariat avec le club du MHB.

Un kinésithérapeute et un préparateur physique interviennent auprès des athlètes en prévention mais aussi pour les blessés.

Les élèves du Pôle sont soumis à deux bilans médicaux obligatoires dans l'année.

De plus un podologue, une diététicienne, un psychologue sont présents sur le CREPS et peuvent être consultés sur rendez-vous en cas de nécessité.

Le suivi longitudinal des sportifs classés sur les listes nationales et des sportifs inscrits en Pôle Espoir est mis en place par la structure d'accueil.

L'élève-athlète devra respecter les modalités d'organisation de ce suivi et effectuer les examens demandés dans les délais. Tout manquement entraînera l'exclusion de l'élève-athlète jusqu'à régularisation de sa situation.

Le suivi longitudinal est essentiel dans la prévention de tous risques liés à la pratique sportive intensive, il est de notre responsabilité de le mettre en place, sa réalisation est sous la responsabilité de l'athlète et de ses parents.

5. La prise en charge financière

Les familles des élèves externes et internes au lycée Mermoz participent aux frais de fonctionnement de la structure à hauteur de 250 euros par an à régler auprès de la Ligue Occitanie en début de saison.

Les familles des élèves internes prennent en charge le coût de l'internat.

PÔLE OCCITANIE – SITE DE NÎMES

[Lycée Alphonse DAUDET](#), [Collège FEUCHÈRES](#) et [St-Jean-Baptiste de LA SALLE](#)

1. Vie scolaire (*Lycée Alphonse DAUDET*)

Les emplois du temps sont aménagés de telle manière à libérer les élèves tous les jours à 16h maximum (entraînements quotidiens de 16h30 à 18h15 et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h, plus 1 séance le matin en semaine)

Des cours de soutien dans les matières principales sont mis en place et dispensés par des professeurs chevronnés (Maths, Physique, Français pour 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale).

Les élèves en difficultés passagères peuvent utiliser le système particulier au Lycée DAUDET, des professeurs consultants (dans certaines matières).

Le responsable du Pôle Masculin le référent du suivi scolaire assistent aux conseils de classe et se réunissent avec les professeurs principaux des différentes classes.

Les langues vivantes étudiées : Les deux langues vivantes étudiées peuvent être choisies parmi l'anglais, l'allemand et l'espagnol (plus de souplesse dans l'EDT avec Anglais/Espagnol).

Les régimes possibles :

▪ **Externat ou ½ pension :** environ 550 € par an.

▪ **Internat :** Environ 1400 € par an en Chambre individuelle ou de 2.

L'internat est fermé pour le Pôle Espoir du vendredi 17 heures au dimanche 20 heures (accueil à partir de 20 heures).

En semaine, sorties interdites après 19h sans autorisation de l'Administration pour des activités précises.

Un correspondant de vie est obligatoire pour les internes.

2. Diversité des options possibles

Élève de seconde, cette année vise notamment à mieux vous accompagner dans votre parcours scolaire pour vous aider à construire votre projet, à affirmer progressivement vos choix et à réussir après le baccalauréat. Le nouveau baccalauréat va valoriser la régularité de votre travail et mieux vous accompagner dans la conception de votre projet d'orientation, de façon à préparer dès maintenant votre réussite dans l'enseignement supérieur.

Les enseignements communs en classe de seconde au lycée A. Daudet seront :

Français, Maths, Histoire-Géographie, Langues Vivantes (A et B), Sciences économiques et sociales, Physiques-Chimie, SVT, EPS, Enseignement morale et civique, Sciences numériques et technologie. Il est clair que les élèves admis au Pôle ayant des aménagements et un emploi du temps conséquent, seront très limités dans les choix de spécialités.

Site du Lycée Daudet : <https://www.lyc-daudet-nimes.ac-montpellier.fr>

À noter également que le choix de l'anglais en LV1 et l'espagnol en LV2, facilitera la mise en place des emplois du temps.

Une convention a été signée entre les Pôles, des collèges publics et privés permettant de préparer d'autres filières, ainsi qu'avec un L.E.P. (Bac Pro en filière tertiaire).

3. Évaluation de l'EPS au bac (circulaire du 26 sept 2019)

Les sportifs de haut niveau

Sur proposition du groupe de pilotage défini par la circulaire n° 2014-071 du 30 avril 2014 et sous réserve de validation par le recteur, les candidats sportifs de haut niveau inscrits sur listes arrêtées par le ministère chargé des sports, les espoirs ou collectifs nationaux et les candidats des centres de formation des clubs professionnels peuvent bénéficier des modalités adaptées suivantes :

- Le candidat est évalué sur trois épreuves, reposant sur trois activités relevant de trois champs d'apprentissage différents, dont l'une porte sur sa spécialité sportive pour laquelle la note de 20/20 est automatiquement attribuée ;
- Les modalités d'enseignement et le calendrier des épreuves peuvent être également adaptés sur le cycle terminal.

Pour ces candidats, la période de référence, pour la prise en compte du statut du candidat, s'étend de son entrée en classe de lycée jusqu'au 31 décembre de l'année de sa classe terminale.

Option applicable pour les athlètes présents sur les listes espoirs, soumis à validation par la DRAJES pour les athlètes sur les listes pôle.

4. Suivi médical

Un dossier médical minimum est demandé à l'inscription dans le Pôle Espoir et le Centre Régional d'Entraînement. Il sera complété par des examens complémentaires pour l'admission définitive.

Durant l'année scolaire, des tests cardio-pulmonaires sont effectués par le médecin du Pôle. Présence de deux kinésithérapeutes durant la semaine du Pôle au lycée DAUDET et aux entraînements. Consultations facilitées avec les médecins du Pôle et les structures médicales locales.

5. Cas particulier

Les candidats nés en 2007 (08) entrant en classe de 3^e (à la rentrée 2021/22) peuvent postuler au Pôle Espoir Programme Accession, masculin. Leur scolarité se déroulera dans les collèges avec qui nous sommes en convention (Feuchères et St-Jean-Baptiste de La Salle), avec des conditions d'aménagement d'emploi du temps identiques aux autres élèves (du lycée A. DAUDET), l'hébergement pour les internes aura lieu au lycée A. Daudet. Les entraînements se déroulent avec les autres élèves du Pôle sur les mêmes lieux d'entraînement. Les conditions d'admission restent les mêmes ; seules les conditions financières diffèrent concernant les frais de scolarité et d'internat. Le dossier d'inscription doit être adressé au lycée A. Daudet. Chaque demande sera traitée au cas par cas.

6. Conditions financières

Une participation financière individuelle aux frais de fonctionnement, médicaux, et matériels sera demandée par la ligue OCCITANIE lors de l'admission définitive : coût 250 €.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - Au Lycée Alphonse DAUDET

Les élèves du Pôle Espoir et CER Handball Occitanie scolarisés au lycée A. Daudet de Nîmes suivent, comme l'ensemble des autres élèves de l'établissement, les cours obligatoires d'Éducation Physique et Sportive, à raison de deux heures hebdomadaires inscrites à l'emploi du temps de leur classe. Ces cours sont assurés par les professeurs d'EPS du lycée.

Cet enseignement est conçu en fonction des finalités propres au système éducatif : santé, sécurité, solidarité, responsabilité, autonomie et citoyenneté.

Elles sont complétées par les objectifs spécifiques à la discipline EPS :

- Développement des capacités motrices,
- Acquisition de compétences et de connaissances relatives aux activités choisies au lycée,
- Acquisition de connaissances permettant aux élèves d'organiser / gérer leur vie physique.

Pour permettre d'atteindre ces finalités et objectifs éducatifs, le "Projet EPS" du lycée Alphonse Daudet définit les conditions d'enseignement et d'évaluation :

▪ **Activités physiques et sportives enseignées :**

- ↳ Classes de Seconde : En 2^{nde} les élèves suivent cinq cycles de 6 à 8 semaines. Les activités supports sont : la course de demi-fond (épreuve de 3 fois 4 minutes), la musculation, la gymnastique au sol, la course d'orientation, le volley-ball.
- ↳ Classes de Première et Terminale : En Première, chaque élève choisit un menu d'activités physiques supports qu'il devra suivre durant les deux années du cycle terminal. Ceci lui permettra d'aborder les épreuves du baccalauréat après avoir suivi un minimum de 30 heures d'enseignement sur les deux années.

Selon les années, chaque élève suivra donc 3 cycles de 8 à 10 séances consécutives pour chaque menu :

- ↳ Menu A : Course de demi-fond (3 fois 500m) – Musculation – Volley-ball
- ↳ Menu B : Gymnastique au sol – Tennis de table en simple – Volley-ball

▪ **L'évaluation pour les classes du lycée est effectuée conformément aux textes officiels en vigueur :**

Les paramètres pris en compte sont : la performance, résultat de l'action, la maîtrise de l'exécution, qui correspond à la manière de faire ; les connaissances relatives à l'ensemble de l'enseignement dispensé ainsi que la participation effective des élèves, leur investissement dans la discipline. Les critères d'évaluation sont détaillés dans le projet E.P.S.

PÔLE OCCITANIE – SITE DE TOULOUSE

[Lycée Raymond NAVES](#), [Collège Hubertine AUCLERT](#)

1. Parcours scolaire

Les structures d'accueil sur le site de Toulouse

- Lycée Raymond Naves
- Collège Hubertine Auclert

Les filières

La réforme du Baccalauréat amène quelques changements qui restent à définir pour la rentrée de septembre 2020. Pour le moment, vous pouvez prendre connaissance des enseignements de spécialité présents au lycée Raymond Naves en vous rendant sur son site : <http://raymond-naves.entmip.fr/>

Le suivi

Au collège comme au lycée, les deux enseignants d'EPS sont les professeurs principaux des classes de troisième et de seconde et sont nos interlocuteurs privilégiés avec les équipes enseignantes de l'ensemble de nos sportifs. Ils nous alertent et vous alertent en cas de problématiques et nous aident à organiser un soutien éventuel.

L'équipe de CDI organise aussi le mercredi des ateliers de soutien dans les matières principales, en direction de nos sportifs.

Hébergement et coûts financiers

Nous disposons de places d'internat pour les jeunes scolarisés au lycée ou au collège.

Les jeunes y résident durant toute la semaine. Les athlètes sont libérés le vendredi en milieu d'après-midi afin de rentrer dans leur famille et ainsi avoir la possibilité de s'entraîner le soir avec leur club. Le statut de demi-pensionnaire est également possible.

À la fin du week-end, les jeunes peuvent rejoindre l'internat dès le dimanche soir.

La Ligue Occitanie demande aux familles une participation financière au fonctionnement du Pôle de 250 euros. Les frais de pension ou de demi-pension sont à traiter directement avec l'établissement scolaire d'accueil (environ 1500 € annuel en pension complète). Les examens médicaux préalables à l'entrée en pôle et le bilan dentaire annuel sont à votre charge, le reste à la charge de la ligue Occitanie.

Installations matérielles

- Chambres de 4 lits avec sanitaires.
- Salle d'étude et salle de détente TV.
- 2 gymnases (dont un 40m x 20m), salle de musculation et piste d'athlétisme, piscine.

2. Parcours sportif

Le Pôle Espoir regroupe les meilleurs potentiels au niveau régional afin de constituer un groupe d'entraînement dont la qualité doit favoriser la progression de chacun.

L'entraînement est quotidien et peut s'échelonner de 8 à 12 heures par semaine en fonction de l'âge et des résultats scolaires. Les entraînements quotidiens sont orientés pour renforcer et protéger son corps sur le plan athlétique, se doter d'un bagage tactique et technique solide et précis et faire émerger ses qualités mentales.

Grâce aux aménagement scolaires, les jeunes lycéens sont libérés à 11h les lundis, mardis et jeudis pour effectuer un travail athlétique. Les entraînements du soir sont prévus entre 18h et 20h et le mercredi dans l'après-midi.

Les collégiens bénéficient également d'aménagements scolaires afin de les laisser vivre leur journée de classe et de finir plus tôt les mardis et jeudis après-midi afin de vivre leur travail athlétique et le travail handball entre 16h30 et 20h.

L'alternance d'entraînements individualisés et collectif, la participation à des moments de compétition Interligues, Interpôles, de compétition UNSS et de sélections nationales éventuelles, ainsi que la collaboration étroite entre le pôle et les clubs assure un contenu adapté dans une organisation unique en son genre. Un bilan sportif et des entretiens réguliers sont mis en place et permettent d'assurer un accompagnement cohérent du jeune.

En entrant au Pôle Espoir, l'élève-athlète reste licencié dans le club de son choix avec lequel il joue le weekend. Le responsable du Pôle Espoir est en relation avec le club pour contribuer à une bonne gestion de l'athlète lorsque cela est nécessaire.

Néanmoins, ce dernier doit savoir que s'il passe le cap de la première année, il devra trouver impérativement un niveau de jeu en club en adéquation avec sa qualité et sa quantité d'entraînements afin de pouvoir prétendre intégrer les différentes sélections fédérales (stages nationaux, équipes de France Cadets et Jeunes).

Au niveau fédéral, en fonction de son âge et des sélections établies par le responsable, le jeune peut participer au Championnat de France Interligues et compétition Interpôles.

3. Suivi médical

Tout au long de son parcours au pôle le jeune fera l'objet, par toute une équipe médicale, d'un suivi personnalisé, afin de préserver l'état de santé du jeune.

En voici les modalités :

- Le jeune pourra faire l'objet de consultation médicale dans la semaine, par le médecin du pôle et du kiné.
- En cas de blessures pendant la semaine au pôle, toutes les mesures peuvent être prises pour traiter les cas d'urgences (radio, soins).
- Une feuille de liaison est transmise au club en cas d'arrêt sportif.

En cas de problématique spécifique, nous mettons le jeune et sa famille en relation avec un spécialiste (podologue, diététicien, psychologue).

Le suivi longitudinal des sportifs classés sur les listes nationales et des sportifs inscrits en Pôle Espoir est mis en place par la structure d'accueil.

L'élève-athlète devra respecter les modalités d'organisation de ce suivi et effectuer les examens demandés dans les délais. Tout manquement entraînera l'exclusion de l'élève-athlète jusqu'à régularisation de sa situation.

Le suivi longitudinal est essentiel dans la prévention de tous risques liés à la pratique sportive intensive, il est de notre responsabilité de le mettre en place, sa réalisation est sous la responsabilité de l'athlète et de ses parents.

4. Culture et éducation sportive

Des journées de formation sont également prévues pour leur permettre de mieux appréhender ce qu'est le sport de haut niveau, car il n'y a pas que le terrain. Les problématiques de dopage, de diététique, de récupération, de prévention, de lutte contre la violence et les incivilités, sont ainsi abordées durant leur parcours au Pôle Espoir.

MODALITES D'ENTREE

Vous ne pouvez postuler que sur 1 seul site (Montpellier, Nîmes ou Toulouse)

Exceptionnellement et pour des problématiques d'équilibre dans le travail sportif (sur-concurrence sur un poste de jeu...), vous pouvez, après concertation des trois responsables, être admis sur un site différent de celui souhaité.

Vous ne pouvez pas changer de site en cours de parcours

(Sauf cas de force majeure, avalisé par une commission ad'hoc)

Conditions d'accès :

- Être capable de concilier 8 à 12 heures d'entraînement par semaine et le travail scolaire.
- Être licencié compétitif à la FFHB.
- Être né en **2006 ou 2007 (08)**.
- Le règlement fédéral vous oblige à postuler en priorité sur votre pôle de région. Vous ne pourrez intégrer une autre structure qu'à condition d'être refusé sur le pôle de votre région d'origine.

Les critères de sélection :

- Un niveau scolaire évalué à partir des notes et des appréciations du comportement.
- L'état de santé, en prenant en compte le dossier médical fourni et l'examen complémentaire le jour du recrutement.
- L'évaluation sportive faite durant les journées de recrutement et en s'appuyant sur l'historique handballistique.

DEMARCHE DE RECRUTEMENT

Présélection sur dossier d'inscription :

Date limite pour postuler le vendredi 19 mars 2021.

Nous étudions les dossiers reçus et, au regard des critères évoqués précédemment, nous sommes susceptibles de ne pas inviter le jeune à la journée de recrutement si son dossier fait apparaître des éléments non conformes au profil recherché.

1^{ère} journée de recrutement :

Les candidats retenus après étude du dossier sont invités à la journée de recrutement qui aura lieu le **mercredi 14 avril 2021 (et/ou 15 avril suivant le nombre de candidat)** à l'adresse qui leur sera indiqué sur le **mail de convocation**

2^e journée de recrutement :

Les joueurs retenus à l'issue de la première journée seront conviés sur une 2^e date qui vous sera précisée lors de la convocation à la 1^{ère} journée, très certainement le 5 mai 2021.

POUR QUE NOUS SOYONS BIEN D'ACCORD...

Nous ne recherchons pas celui qui est le meilleur aujourd'hui, mais celui qui le sera demain.

Pour cela, nous sommes vigilants aux éléments suivants :

- **Le potentiel athlétique** ; la taille n'est pas un facteur déterminant, si elle peut être compensée par d'autres qualités (explosivité, vitesse).
- **Les capacités d'anticipation**, le « sens tactique », révèlent souvent des qualités pour voir et comprendre le jeu.
- **Un mental** de compétiteur permet de repérer ceux pour qui le stress est un carburant qui n'inhibe pas leur expression en jeu et ceux qui se relèvent de leurs échecs.
- « **L'entraînabilité** » est un élément fondamental dans nos choix, car celui qui transforme PROGRESSE... Le bagage technique et culturel a de l'importance, mais se rattrape plus vite quand on a cette capacité.

COMMENT POSTULER ?

Le dossier de candidature est complètement dématérialisé cette saison. À titre indicatif, vous trouverez en suivant les éléments qui vous seront demandés lors de l'inscription en ligne. Veillez, le jour de l'inscription (au plus tard le 19/03/21) à ce que les éléments à télécharger soit disponibles en format numérique :

- ↪ Photo d'identité.
- ↪ Bulletins scolaire 2019-2020 (3 trimestres).
- ↪ Bulletins scolaire 2020-2021 1^{er} trimestre et si possible le 2^e.
- ↪ Copie de la licence 2020-2021.

Vous pourrez vous inscrire en vous connectant sur ce lien : [Dossier de candidature Pôle Espoir Masculin](#)

Attention, Il faut remplir la demande jusqu'au bout en téléchargeant toutes les pièces demandées.

Le dossier médical reste au format « papier », doit être imprimé et rempli par le médecin. Dans un deuxième temps, vous pourrez le télécharger sur le même site que celui où vous avez rempli l'inscription en vous connectant sur ce lien : [Dossier médical pour candidature Pôle Espoir Masculin](#)

Attention, il doit être signé et tamponné par le médecin et accompagné par les résultats des examens demandés.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉ

DOSSIER DE CANDIDATURE PÔLE ESPOIR MASCULIN
LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Rentrée SEPTEMBRE 2021

À compléter en ligne avant le 19 mars 2021

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Candidat

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Représentant légal 1

Nom : Prénom :

Adresse (si différente) :

Téléphone : E-mail :

Représentant légal 2

Nom : Prénom :

Adresse (si différente) :

Téléphone : E-mail :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club : Comité :

Nom entraîneur : Tél :

Niveau de jeu club cette saison :

Poste(s) de jeu :

Nombre d'années de pratique : Taille :

Poids : Latéralité :

Stages : Comité Ligue

Compétitions : Intercomités Nationaux Interligues

Actuellement en section sportive ? : Oui Non

Autres sports pratiqués en club :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement scolaire actuel :

Classe actuelle : Classe envisagée l'an prochain :

LV1 envisagée : LV2 envisagée :

Régime souhaité : Interne Demi-Pensionnaire Externe

DOSSIER MEDICAL - PÔLE ESPOIR MASCULIN

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Rentrée septembre 2021

À imprimer et faire remplir par le médecin puis joindre au dossier de candidature en le téléchargeant [ici](#) avant le 31 mars 2021

Nom : **Prénom** :

Date de naissance :

N° de sécurité sociale des parents :

N° de sécurité sociale du candidat :

N° de Mutuelle :

Commission médicale Montpellier

Alain CARMAND coordonnateur médical Service médical du CREPS
CHU de Montpellier
Didier REVEL Médecin du Pôle Espoir

Commission médicale Nîmes

Cindy CONORT Médecin du Pôle Espoir
Alain RATAT Kinésithérapeute
Lucas MORENO Kinésithérapeute

Commission médicale Toulouse

Sophie GLEIZES CERVERA Médecin du Pôle Espoir
Bill EL BAHLAOUI Kinésithérapeute

DOSSIER MEDICAL PREALABLE AUX TESTS D'ENTREE

Avertissement Important

Ce dossier médical doit être établi dans les 3 mois précédant les tests d'entrée

**CET EXAMEN MÉDICAL ENTIÈREMENT RÉALISÉ SOUS VOTRE RESPONSABILITÉ
ENGAGE L'AVENIR SPORTIF DE L'ATHLÈTE POUR 3 ANS**

Ce dossier médical doit être imprimé puis téléchargé complet avec les résultats des examens demandés. Il ne sera consulté que par le médecin du Pôle habilité par la FFHB.

HISTORIQUE MEDICAL ET TRAUMATOLOGIQUE

À remplir par le joueur candidat

Toutes les informations demandées permettent de mieux appréhender le risque de blessure(s) lors d'une pratique sportive intensive. Merci d'apporter la rigueur nécessaire.

Hospitalisation(s) pour maladie :

Date	Diagnostic	Traitement	Durée de l'arrêt	Séquelles

Hospitalisation(s) pour intervention(s) chirurgicale(s) :

Date	Localisation	Diagnostic	Traitement	Durée

Arrêt(s) sportif(s) pour blessure(s) :

Date	Localisation	Diagnostic	Traitement	Arrêt	Séquelles

Douleur(s) chroniques(s) gênant la pratique :

Localisation	Date début	Durée	Soin(s) entrepris	Consultation(s)

Coordonnées des chirurgiens, médecins, kinésithérapeutes qui peuvent apporter leur concours à la bonne gestion des soins qui vous ont été prodigués :

Nom	Adresse	Code postal	Ville	Téléphone

DOCUMENT VISITE MEDICALE

À remplir par un médecin du sport

MORPHOMETRIE

Taille : cm Poids : kg Envergure : cm Empan : cm
Pointure :

IMMUNITE

Allergie(s) : Asthme d'effort :
Vaccinations (dates des derniers rappels) :
BCG : DT Polio : Hépatite B :
Autres :

CARDIO-VASCULAIRE

Pression artérielle de repos : Fréquence cardiaque de repos :
Bruits du cœur :
ECG en 12 dérivations (joindre le tracé) :
Anomalies vasculaires :

Autres appareils (à la discrétion du médecin examinateur)

OSTEO-ARTICULAIRE entourer la (les) localisation(s) affectée(s)

État articulaire

Laxités

Cheville D G / Genou D G / Doigts (.....) D G

Coude D G / Épaule D G

Douleurs

Sacro-iliaque D G / Vertébrale L D C / Genou D G / Cheville D G

Déformations

Rachis : Lordose / Cyphose / Scoliose D G

Bassin : Bascule D G par inégalité membre inférieur D G plus grand (..... mm)

Par vrillage du bassin : aile iliaque antériorisée D G

Genou : Varum D G / Récurvatum D G / Valgum D G / Flessum D G

Arrière pied : valgus / varus D G

Médio pied : creux plat affaissé D G

Orteils : griffe hallus D G

État musculaire

Douleur

Lombaire D G / Dorsale D G / Cervicale D G / Autre :

Asymétrie

Épaule D G / Avant-bras D G / Quadriceps D G / Mollet D G / Abdominaux D G /

Dorsaux D G / Pectoraux D G / Dorsaux D G

Souplesse antérieure (distance mains-sol en flexion antérieure, jambes tendues) :

+/-..... cm

Hygiène de vie (cocher la case correspondante)

Cigarettes Non Oui (si oui, combien par jour)

Café – Thé – Autres excitants Non Oui (si oui, combien par jour).....

Prise régulière de médicaments Non Oui (si oui, le(s)quel(s) et combien de temps)

(cure de 15 jours ou plus)

Alimentation

Petit déjeuner pas du tout peu assez beaucoup

Déjeuner pas du tout peu assez beaucoup

Collation pas du tout peu assez beaucoup

Dîner pas du tout peu assez beaucoup

Quantité hydrique quotidienne :..... litres d'eau

Sommeil

Difficultés d'endormissement : Non Oui

Réveils nocturnes : Non Oui (si oui, combien de fois)

Réveil : pleine forme difficile fatigué

"CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION"

À rédiger par un médecin

Je soussigné, Docteur..... certifie avoir examiné ce jour M..... et n'avoir décelé aucune contre-indication médicale à la pratique du Handball dans la structure d'entraînement précitée et, suite à l'ensemble des examens demandés et vérifiés, mis en évidence aucune restriction à la charge de travail de 2 heures quotidiennes.

Date

Signature et cachet

J'indique mes coordonnées afin d'être tenu informé de l'évolution de l'état de santé de mon (ma) patient(e)

.....



Siège social

OPUS VERDE

Bâtiment F – 2^e étage
46 Route de Narbonne,
31320 Auzeville-Tolosane

Établissement de Montpellier

Maison régionale des sports CS 37093
1039 rue Georges MELIES
34967 Montpellier Cedex 2

Tél. 09 70 40 19 40
www.occitanie-handball.fr

